DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE GONNEVILLE
Tel : 02 33 22 90 91

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21/10/2010 à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire
Absente excusée : V. DE LA HOGUE pouvoir à L.DUFOUR **Secrétaire de séance :** M. GUERARD

Cantine scolaire/Régisseur suppléante
Le Conseil Municipal donne avis favorable à la nomination de Madame Sophie BERTEAUX, agent administratif, en tant que régisseur suppléante de la cantine scolaire.

Réforme de la fiscalité locale / Taxe d'habitation
Suite à la réforme de la fiscalité locale, la taxe d'habitation sera exclusivement perçue à compter du 01 janvier 2011 par le secteur communal.
Les abattements, décidés par le département, ne pourront s'appliquer et seront remplacés par ceux décidés par la commun et l'intercommunalité. L'Etat a décidé qu'aucune modification des abattements existant localement ne sera nécessaire po assurer la neutralité de la réforme sur les contributions dues par les ménages.
Le Conseil Municipal, décide de conserver les abattements actuellement en vigueur dans le calcul de la taxe d'habitation.

Recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Le Conseil Municipal décide de demander aux locataires du logement communal du Hamel Es Ronches, le recouvrement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères d'un montant de 104 €.

Eglise / Travaux restauration maître-autel
Monsieur Le Maire fait savoir que l'entreprise ANDRONESCU a débuté la restauration du tableau de l'Assomption le 15 octobre 2010.
Au vu du très mauvais état de la toile, et après avis favorable de la Direction Régional des Affaires Culturelles, le Conseil Municipal décide de retenir la variante 2 du devis et de procéder à un rentoilage à la cire résine .Coût total des travaux : 6 152€22 TTC.

Eglise / Restauration maître –autel
L'entreprise A.LEVEQUE commencera les travaux de restauration du maître-autel à compter du 26 octobre 2010.

Eglise / Travaux extérieurs
Le Conseil Municipal décide que des devis devront être demandés pour des travaux extérieurs : drainage autour de l'église, la réfection des joints ainsi que pour l'installation d'une ventilation intérieure. Un programme pluriannuel sera établi.

Recensement agricole- La campagne de collecte d'informations du recensement agricole se déroulera de septembre 2010 à février 2011. Monsieur Gilbert LESCOT effectuera ce recensement sur la commune.

Fonds de solidarité pour le logement/ Programme de lutte contre la précarité énergétique
Le département de la Manche, en association avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et EDF, vient de décider que le fond de solidarité logement pourra également être utilisé afin d'apporter une aide financière aux propriétaires en situation de précarité énergétique.

Matériel communal : Une tondeuse a été achetée au Comptoir de la Monoculture pour un coût de 639 € TTC.

Informations et interventions diverses
- Urbanisme : 2 demandes de certificats d'urbanismes et 4 déclarations de travaux ont été déposées en mairie depuis le 16/09/2010.
- Commissions communales / réunions :
- commission d'urbanisme : 29 octobre 2010 à 18 H 00. - commission bulletin : 2 novembre 2010 à 17 H 00
-Manifestations de fin d'année : - Cérémonie du 11 novembre à 11 H 45 au Monument aux Morts
-Téléthon les 3 et 4 décembre 2010
- Cinéma de Noël pour les enfants du primaire : 11 décembre 2010.

Pour extrait conforme, le 29/11/2010

Le secrétaire de séance : M.GUERARD

Le Maire : L.DUFOUR

MAIRIE de GONNEVILLE (Manche)